

# Abonnés Solidaires

**Un dispositif destiné à épauler des personnes ou des organismes dont les objectifs sont proches de ceux de *Prescrire*, dans des pays où ils disposent de moyens financiers insuffisants.**

*Abonnés Solidaires* a été mis en place en 1993. Nous incitons les abonnés à *Prescrire* à consulter le règlement détaillé de ce dispositif sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org) (rubrique Qui est Prescrire > Les abonnés participant).



- la formation des animateurs du Cedim (Centre de documentation et d'information sur le médicament du Burkina Faso), en cours depuis plusieurs années.

Ce centre publie la *Lettre du Cedim*, bulletin membre de l'ISDB (International Society of Drug Bulletins). L'aide allouée en 2010 a permis de financer pour un animateur un stage portant sur la gestion pratique d'un site internet. D'ores et déjà, la *Lettre du Cedim* peut être consultée sur le nouveau site du Cedim, en cours de reconstruction ([www.cedim-bf.org/new](http://www.cedim-bf.org/new)) ;

- la participation d'abonnés algériens aux *Rencontres Prescrire 2010*, à Bruxelles, par le financement d'une partie de leurs frais de voyage et de séjour : 8 praticiens algériens ont assisté à ces Rencontres, parmi lesquels trois ont exposé des posters. La plupart de ces abonnés participant à des cercles de lecture *Prescrire* en Algérie.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, *Abonnés Solidaires* disposait d'un fonds disponible de 24 651 €.

## Solidarité entre soignants

Au début, le principe de solidarité avait pour but d'accorder, grâce aux dons de certains abonnés, un abonnement à *Prescrire* ou à *Prescrire International* à des soignants exerçant dans des pays où ils disposaient de faibles moyens financiers.

Ce principe a ensuite été élargi. D'une part, les allocations d'aides peuvent maintenant se rapporter à une documentation fiable non limitée aux abonnements à *Prescrire*, à la formation de rédacteurs de revues indépendantes, etc. D'autre part, il est possible d'en faire bénéficier diverses initiatives dont les acteurs partagent des objectifs et des valeurs de *Prescrire*, en mettant la priorité sur des actions telles que des démarches de formation de professionnels de santé, de création ou d'enrichissement de centres documentaires, etc.

## Les comptes de l'année 2010

Les dons des abonnés ont totalisé 11 593 €, dont 10 283 € proviennent du retour de sommes reçues à l'occasion de parrainages, ou de bons d'achats reçus par des relecteurs.


Les aides allouées en 2010 se sont élevées à 8 524 €. Outre des abonnements à *Prescrire* ou à *Prescrire International*, ces aides ont concerné les actions suivantes :

## Les abonnés participant

218 abonnés ont contribué au financement du dispositif en 2010. Nous les remercions chaleureusement.

Les allocations d'aide sont accordées avec la préoccupation du meilleur emploi possible de vos contributions, mais l'objectif n'est pas de thésauriser ces dernières. Comme chaque année, nous appelons les abonnés à signaler les personnes, organismes ou actions susceptibles de bénéficier d'aides de la part du dispositif Abonnés Solidaires.

**Prescrire**



Pour proposer des bénéficiaires ou pour adresser vos contributions au dispositif Abonnés Solidaires, merci d'écrire à : *Prescrire*, Abonnés Solidaires, 83 bd Voltaire, 75558 Paris Cedex 11, France. Les contributions peuvent se faire par prélèvement ou par virement. En cas de contribution par chèque, merci de libeller celui-ci à l'ordre de *Prescrire*.